

Programme français de bourses de recherche scientifique **Appel à candidatures 2021 - SSHN**

L'Ambassade de France au Liban/Institut français du Liban, a lancé le programme Safar d'aide à la mobilité de chercheurs libanais pour **initier ou renforcer des projets de coopération scientifique de haut niveau entre la France et le Liban.**

En partenariat avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), le programme Safar se compose de deux volets :

- 1- des bourses doctorales triennales cofinancées ;
- 2- des séjours scientifiques de haut niveau de maximum 6 mois en France pour des doctorants, des post-doctorants et des chercheurs libanais.

Bourses de séjours scientifiques de haut niveau SSHN (6 mois maximum)

1- Objet et principes généraux

Ces bourses sont attribuées pour une durée de maximum six mois (à programmer à partir du 1^{er} mai si la situation sanitaire le permet) dans un établissement de recherche en France à des :

- doctorant(e)s inscrits(e)s à l'USJ ;
- post-doctorant(e) contractuel(le) avec l'USJ ;
- enseignant(e) chercheur(se) à l'USJ en année sabbatique ;
- enseignant(e)s chercheur(se)s à plein temps à l'USJ.

Ces bourses doivent permettre d'initier un projet de recherche ou de renforcer une collaboration scientifique existante avec une équipe de recherche française, rattachée à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, ou un organisme de recherche ou une entreprise.

N.B. : personnes qui ont bénéficié de ce programme précédemment ne sont pas prioritaires.

2- Durée du séjour et prestations offertes par catégorie de bénéficiaires

Catégorie A :

- Doctorant(e)s inscrits(e)s à l'USJ (et non-inscrits en France) ;
- Post-doctorant(e) contractuel(le) avec l'USJ (ayant obtenu leur thèse depuis 5 ans);
- Enseignant(e) chercheur(se) à l'USJ en année sabbatique

Durée du séjour

- Le séjour de recherche doit avoir une durée minimale de 1 mois et une durée maximale de 6 mois. Il doit être achevé au plus tard au **20 décembre de l'année en cours.**
- La bourse de séjour scientifique Safar n'est pas renouvelable et ne peut pas être prolongée au-delà de 6 mois.

Prestations offertes

- Allocation de 1704 euros par mois versée mensuellement au chercheur ;
- Gratuité du visa ;
- Couverture sociale en France ;

- Prise en charge d'un billet d'avion aller-retour entre le Liban et la France ;
- Prise en charge du transport entre l'aéroport d'arrivée et le lieu de formation lors du premier voyage.

Catégorie B : Enseignant(e)s chercheur(se)s à plein temps à l'USJ

Durée du séjour

- Durée minimale de 15 jours et maximale d'1 mois dans un établissement de recherche en France. Le séjour doit être achevé au plus tard au **20 décembre de l'année en cours**.

Prestations offertes

- Allocation de 2 055 euros par mois versée au chercheur ;
- Gratuité du visa ;
- Couverture sociale en France ;
- Prise en charge d'un billet d'avion aller-retour entre le Liban et la France lors du premier voyage ;
- Prise en charge du transport entre l'aéroport d'arrivée et le lieu de formation lors du premier voyage.

4- Critères d'éligibilité

Le(a) candidat(e) à une bourse de séjour scientifique de haut niveau doit satisfaire aux critères suivants :

- Être de nationalité libanaise et résider au Liban (les personnes de nationalité franco-libanaise ne sont pas éligibles) ;
- Être doctorant à l'USJ (les personnes bénéficiaires d'une bourse ou d'un programme de support doivent le signaler) ;
- Être post-doctorant ou enseignant-chercheur ayant obtenu sa thèse **depuis 5 ans** au plus tard à la date d'arrivée en France et disposer d'un contrat de travail dans son établissement d'origine pour effectuer une mobilité dans le laboratoire d'accueil ;
- Bénéficier d'une invitation pour un séjour scientifique de la part d'un organisme d'accueil en France (établissement d'enseignement supérieur et de recherche ou organisme de recherche ou entreprise) ;
- Avoir les connaissances linguistiques adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

5- Critères de sélection

Toutes les disciplines scientifiques sont concernées.

Outre la qualité scientifique du dossier du (de la) candidat(e), seront privilégiés les projets scientifiques répondant aux critères suivants :

- Sujet de recherche innovant, d'intérêt majeur pour le Liban et l'USJ et visant une publication scientifique ;
- Séjour intégré dans un projet de recherche franco-libanais existant ou contribuant à l'émergence d'une coopération franco-libanaise pérenne ;
- Une attention particulière sera accordée aux séjours de recherche liés aux suites d'un projet du Programme Hubert Curien CEDRE.

6- Dossier de candidature

Le(a) candidat(e) devra présenter les pièces suivantes :

- Dossier de candidature USJ Safar SSHN 2021 ;
- Pièce d'identité scannée ;
- Carte d'étudiant scannée pour les doctorants (et éventuels justificatifs de bourses) ;
- Justificatif du contrat de travail pour les post-doctorants et les enseignants-chercheurs ;
- CV en français ou en anglais (3 pages maximum) indiquant notamment les publications éventuelles et les travaux scientifiques réalisés ou en cours ;
- Lettre de motivation (en français ou en anglais) ;
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Lettre d'invitation formelle et argumentée de la part du directeur de l'organisme d'accueil en France. L'invitation signée et datée par l'établissement d'accueil précisera la durée du séjour, ainsi que la date d'arrivée et de départ.
- L'accord de l'organisme de rattachement au Liban pour un séjour scientifique en France (lettre du doyen approuvée par le Recteur de l'USJ) ;
- Accord de coopération entre votre établissement et l'établissement français d'accueil (facultatif).

Le dossier de candidature devra être adressé :

- par voie électronique (**document unique au format pdf**) au bureau des relations internationales de l'USJ : vrri@usj.edu.lb **et** à l'Ambassade de France au Liban : alissa.viguiet@diplomatie.gouv.fr en indiquant en objet la mention : Nom_USJ_SSHN ;
- et en version papier au bureau des relations internationales de l'USJ.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

La date limite pour déposer le dossier est le 30 mars 2021.

7- Procédure

- Envoi de la candidature à l'USJ **et** à l'Ambassade de France au Liban au plus tard le 30 mars 2021 ;
- Évaluation des dossiers par l'USJ et l'Ambassade de France ;
- Réunion de la commission de sélection ;
- Audition éventuelle du candidat par la commission de sélection ;
- Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront informé(e)s par courriel de l'Ambassade de France à l'issue de la commission de sélection ;
- L'Ambassade de France transmettra aux candidats sélectionnés le formulaire Campus France à compléter ;
- Les dossiers de bourse devront être transmis à l'Agence Campus France Paris 2 semaines au plus tard avant la mise en place de la bourse.

N.B. : L'octroi définitif de la bourse est conditionné par l'accord du consulat pour la délivrance du visa.